



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi 19 janvier 2023 à 18 h 30

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Personnes présentes :

- Membres : Édouard Poulin, Marina Quirion, Stéphanie Tremblay, Audrée Jeanne Beaudoin, Véronic Hamel-Boulay, Geneviève Bergeron, France Destroimaisons, Lynn Rousseau, Audrey Picard, Amélie Boudreau
- Direction : Éliane Arsenault
- Membres absentes : Annick Martinet et Jessica Durocher

Le quorum est constaté et la réunion peut avoir lieu.

Approbation

2. Présentation du budget 2022-2023

Madame Éliane Arsenault présente le budget 2022-2023 aux membres présents du CÉ. Pour l'année 2022-2023, le budget total s'élève à 802 012\$, incluant notamment la révision budgétaire (441 312\$), les mesures dédiées (+/-209 000\$) et le budget du service de garde.

Parmi les principaux éléments présentés, notons :

- L'augmentation des ressources humaines, surtout en lien avec l'ajout de techniciens en éducation spécialisés et d'orthopédagogues;
- L'approbation d'environ 16 000\$ de demandes au volet « Culture à l'école » (sur un total de 45 000\$ demandé) à l'automne 2022. Les montants non accordés à l'automne seront redemandés au deuxième tour (février 2023). Il est tout de même possible que l'école ait à supporter une partie des coûts liées aux sorties et activités culturelles. Un montant de 6 600\$ a d'ailleurs été réservé en lien avec la mesure dédiée 15230 pour s'assurer de couvrir une partie des frais excédentaires pour l'année.
- En l'absence d'allocation à la mesure « Soutien à l'intégration » cette année, le CÉ souhaite que les fonds (2 657\$) liée à la mesure dédiée « Aide aux parents » soient utilisés par l'ensemble des classes ayant des élèves HDAA pour soutenir leur intégration.

Madame Lynn Rousseau propose l'adoption du budget 2022-2023 présenté. La proposition est secondée par Édouard Poulin.

3. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 20.